



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 16 février 2023

La Société du Grand Paris donne une nouvelle impulsion au bouclage de la ligne 18 jusqu'à Nanterre

Lors du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris qui s'est tenu ce jour, sous la présidence de Karim Bouamrane, le directoire a présenté, comme lors de chacune de ces réunions, l'état d'avancement détaillé du projet : près de 90 km creusés sur les 200 kilomètres de réseau, 35 km de rails posés, les émergences des gares qui deviennent visibles en surface et plus de 170 chantiers en activité qui mobilisent 6 800 personnes.

A la demande de M. Pierre Bédier, président du conseil départemental des Yvelines, et de M. Georges Siffredi, président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, la SGP va poursuivre les études du prolongement de la ligne 18 entre Versailles et Nanterre. Sa réalisation est inscrite au schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris (RTPGP) de 2011 mais son financement reste à préciser. A l'issue du débat public en 2011, il avait été décidé de reporter la liaison Versailles-Nanterre ultérieurement, au-delà de 2025 puis de 2030. L'intérêt majeur de ce tronçon, pour les territoires desservis, pour la ligne 18 et pour l'ensemble du Grand Paris Express et des transports franciliens a été réaffirmé lors du conseil de surveillance.

La relance de ces études dès à présent trouve en outre sa pertinence dès lors que les travaux des gares Versailles-Chantiers, sur la ligne 18, et Nanterre La Folie, sur la ligne 15 Ouest, vont démarrer dans les prochains mois et que d'autres études techniques doivent être réalisées à cette étape pour laisser la possibilité ultérieure de raccorder ces deux lignes.

Elle permettra également de discuter des modalités de financement entre les diverses parties prenantes, avant de présenter à nouveau le dossier au conseil de surveillance.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse:

Jérémy Huppenoire – <u>jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr</u> – 06 34 47 16 18 Nathan Krzan – <u>nathan.krzan@societedugrandparis.fr</u> – 06 03 71 64 21